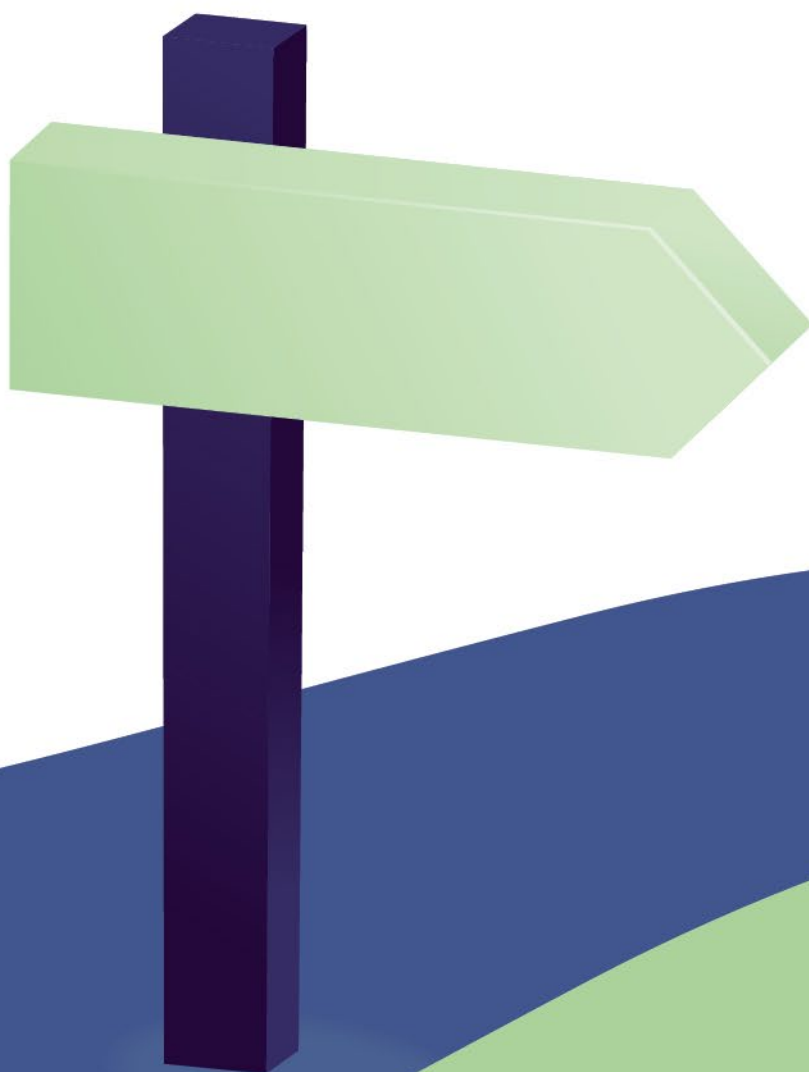


POLITIQUE

Gestion des Risques





NOS OBJECTIFS LONGS TERMES

Chez Eramet, la gestion efficace des risques fait partie intégrante de la manière dont nous nous protégeons, et dont nous créons de la valeur pour donner confiance à nos différentes parties prenantes dans notre capacité à atteindre nos objectifs le tout en accord avec notre raison d'être.

Nous nous engageons à gérer les risques de manière proactive et efficace. La conscience du risque est intégrée dans toutes les prises de décision de l'organisation. La responsabilité de l'identification, de l'évaluation et de la gestion des risques incombe à tous nos collaborateurs et managers afin de prévenir et de maîtriser les risques significatifs auxquels Eramet peut être confronté.

Pour soutenir cet engagement, notre cadre de gestion des risques définit les fondements et les éléments organisationnels d'une gestion efficace des risques, ainsi que les principes de base de la gestion des risques.

Ce document a été signé par les membres du Comité Exécutif du Groupe Eramet :

Christel BORIES	Laetitia BRUN	Virginie de CHASSEY	Charles NOUEL	Geoff STREETON	Guillaume VERCAEMER
Présidente et Directrice Générale par intérim	Directrice des Ressources Humaines	Directrice Développement Durable et Engagement d'Entreprise	Directeur des Opérations	Directeur de la Stratégie, de l'Innovation et du Business Development	Directeur Juridique Groupe

1. ENGAGEMENTS DU GROUPE ERAMET

Convaincu que la prise de risques est vitale et inhérente au développement de ses activités et conscient des impacts potentiels des activités minières et métallurgiques sur le milieu naturel et les populations riveraines, le Groupe Eramet est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de gestion des risques permettant de mieux les connaître afin d'accroître sa performance à long terme et lui permettre de mieux tirer avantage des opportunités de développement.

Dans le cadre de sa Politique de Gestion des Risques, le groupe Eramet s'engage à :

- **Gérer** les risques inhérents à l'ensemble de ses activités au profit de ses parties prenantes et de ses collaborateurs, afin d'obtenir des résultats financiers, de contribuer positivement à la société et de créer une valeur durable de manière responsable, transparente et respectueuse des intérêts de ses parties prenantes.
- **Mobiliser** les managers d'Eramet pour qu'ils soient responsables de la gestion des risques, qu'ils confirment que des moyens de maîtrise des risques appropriés sont mis en œuvre, et qu'ils veillent à ce que les risques soient pris en charge et, le cas échéant, remontés à un échelon supérieur.
- **Expliquer** les 3 lignes de maîtrise qui contribuent à une bonne gestion et un bon contrôle des risques, et qui doivent être comprises par TOUS les employés d'Eramet, permettent d'ancrer une culture de conformité et de réduction des risques dans l'ADN du Groupe. Tous nos collaborateurs doivent être responsables de la gestion des risques associés à leurs périmètres de responsabilité respectifs.
- **Examiner** régulièrement ses risques et évaluer les problèmes émergents, internes et externes, qui pourraient se manifester sous forme d'événements importants pour le Groupe.
- **Surveiller** l'efficacité des activités de gestion des risques et des moyens de maîtrise et consulter de manière proactive les parties prenantes internes concernées sur les risques.
- **Prendre en compte** au plus tôt, les dimensions RSE au sens large dans la conception et le développement des projets industriels et miniers, en référence aux réglementations nationales, aux politiques du Groupe, au standard IRMA et aux standards internationaux de la profession ou des financeurs.
- **Mettre en place** des systèmes performants de management de l'environnement et des risques industriels, dans toutes les implantations, ainsi que dans sa chaîne de transport et d'approvisionnement. Des plans d'urgence et une organisation de crise sont définis pour assurer une réponse efficace en cas d'incident.

2. GOUVERNANCE

Dans un environnement en constante évolution et marqué par de fortes incertitudes, la gestion des risques est considérée par le Comité Exécutif du Groupe comme une composante clé de son système de gouvernance. C'est pourquoi le Groupe a développé une démarche de management des risques intégrée et alignée sur les objectifs de l'organisation et sur sa stratégie, en créant une fonction de Gestion des Risques, de Contrôle Interne et d'Audit Interne, et en coordonnant les trois lignes de maîtrise des risques comme présentées ci-dessous :



La **première ligne de maîtrise** s'appuie sur les managers opérationnels, responsables de l'application dans leurs organisations des processus de contrôle interne, tels que définis par la deuxième ligne de maîtrise et constitue un élément clé du dispositif. Ils veillent à la mise en œuvre des activités de contrôle, analysent les résultats, corrigent les déficiences et cherchent à améliorer l'efficacité de leur dispositif. Les BUs, ainsi que les Directeurs des entités opérationnelles, sont responsables de la mise en place et de la supervision du contrôle interne couvrant les périmètres de leurs activités. Ils jouent un rôle essentiel dans la qualité de l'environnement de contrôle : promotion des valeurs du Groupe, définition de l'organisation, évaluation des résultats, etc.

La **deuxième ligne de maîtrise** est assurée par différentes fonctions (Contrôle de Gestion, Assurances, Éthique et Conformité, Droits Humains, Environnement, Sécurité, Fiscalité...) instituées par le management pour assurer le suivi du contrôle des risques et de la conformité.

En outre, le **Département Contrôle Interne et Gestion des Risques** constitue des fonctions de deuxième ligne de maîtrise

- ➔ qui coordonnent la mise en œuvre de l'ensemble des processus de contrôle interne chez Eramet,
- ➔ qui contribuent à la protection des actifs d'Eramet et à la sécurisation de l'atteinte des objectifs opérationnels et stratégiques, en fournissant une approche structurée pour identifier, hiérarchiser, traiter et contrôler des risques de toute nature et à fort enjeu auxquels le Groupe peut être confronté.

La **troisième ligne de maîtrise** est assurée par l'Audit Interne, activité indépendante et objective qui contribue à la protection des actifs d'Eramet en évaluant les dispositifs de Gouvernance, de Gestion des Risques et de Contrôle Interne du Groupe, ainsi que leur correcte application par l'ensemble des entités du Groupe. Sur la base du plan d'audit pluriannuel de missions, rattachées aux risques des cartographies du Groupe et des activités des BUs, les processus métiers sont passés en revue. L'Audit Interne fonde ses travaux sur la base des standards du Groupe et des objectifs d'efficience opérationnelle décrits dans les référentiels élaborés par les différentes fonctions du Groupe.

La coordination des trois lignes de maîtrise constituant le dispositif de gestion des risques est notamment assurée par le Comité du Management des Risques composé de onze membres permanents que sont le Directeur délégué à la Gestion des Risques, le Directeur du CARE (Contrôle Audit Risques Eramet), le Directeur de l'Environnement, le Directeur de l'Impact Sociétal et des Droits Humains, le Coordinateur des Risques Industriels, le Directeur de la Sûreté, le Directeur de la Sécurité et de la Prévention, le Responsable des Assurances du Groupe, le Directeur de l'Éthique et de la Conformité, le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information et le Directeur des Affaires Publiques. Ce Comité constitue une instance opérationnelle entre les différents métiers, contribuant aux démarches de maîtrise des risques et représente un vecteur de la culture de la gestion des risques dans le Groupe. Ses principaux objectifs sont d'informer ses différents membres de leurs travaux respectifs, contribuant ainsi à l'amélioration de la maîtrise des risques ; de communiquer une vision globale des risques et de leurs enjeux, leur permettant ainsi de situer les risques relevant de leur domaine d'expertise par rapport aux autres risques ; d'assurer la prise en compte des risques émergents ou en forte évolution.

3. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de la Politique de Gestion des Risques s'appuie sur des Key Standards et procédures détaillées, et est réalisée par les fonctions managériales et opérationnelles du Groupe. Le respect de ces principes est intégré dans les processus de maîtrise des risques, de contrôle et d'audit internes.

La propriété et la gestion des risques sont attribuées au niveau le plus approprié selon un principe de subsidiarité. Chaque manager opérationnel est dès lors directement impliqué dans la mise en œuvre du contrôle interne, et est responsable de l'évaluation et de la diminution des risques portant sur les processus et activités dont il a la charge. L'efficacité du dispositif est vérifiée par la fonction Contrôle Interne. Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Afin d'aider les fonctions managériales et opérationnelles du Groupe à mieux maîtriser nos risques, le Groupe a réuni au sein d'une même Direction, le **Contrôle interne**, l'**Audit interne** et la **Gestion des Risques (Direction CARE)**, en s'appuyant sur l'expertise de chacune des trois fonctions qui œuvrent en synergie et assurent une cohérence méthodologique des approches.

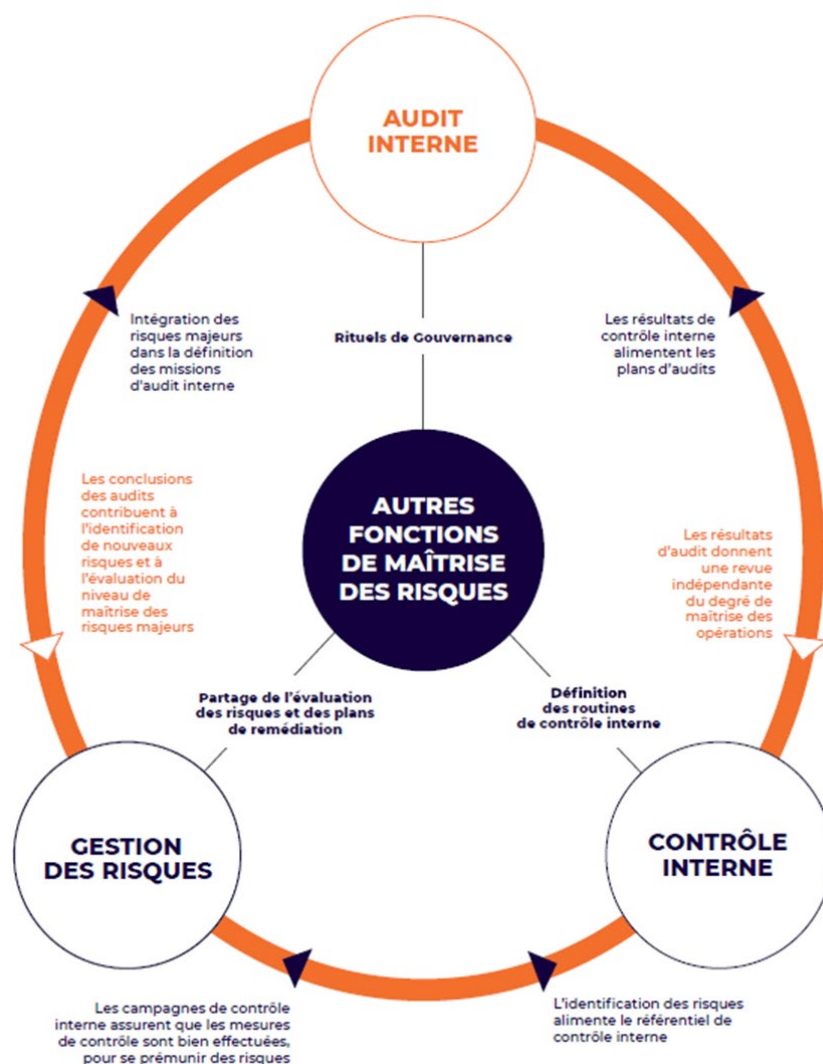
Le Département d'Audit Interne est managé par le Directeur Délégué à l'Audit Interne et est composé de 6 auditeurs et d'un anti-fraud Officer.

Le Département Contrôle Interne et Gestion des Risques est codirigé par le Directeur du CARE et par le Directeur Délégué à la Gestion des Risques. Il est organisé par région géographique et anime un réseau d'**Internal Control & Risk Management Officers**, sous la double responsabilité des Directeurs Financiers des entités et des Responsables de zone géographique et qui ont pour principales missions de déployer :

- le dispositif de contrôle interne en local.
- l'approche de gestion des risques dans les entités opérationnelles.
- le référentiel EMS, notamment via des sessions de formation et d'information.

Enfin, **le pôle Excellence Opérationnelle** est en charge de mettre à disposition les meilleurs référentiels pour le Groupe (Eramet Management System, référentiel de points de contrôle interne), d'accompagner le changement via des outils de communication et des formations pour instaurer une culture de conformité dans l'ADN du Groupe, et de mettre à disposition des outils pour améliorer la performance de la direction CARE, tout en simplifiant le travail pour les opérationnels.

Le dispositif de Gestion des Risques, de Contrôle interne et d'Audit interne est ainsi résumé dans le schéma ci-dessous :



L'acronyme **CARE** reflète la philosophie de la Direction : « prendre soin » de l'ensemble des processus du Groupe afin de mieux les maîtriser, de contribuer à leur amélioration, d'identifier ce qui doit être corrigé, pour la réussite des objectifs stratégiques et pour le succès commun du Groupe.